



Communiqué de presse

Lausanne et le Mont-sur-Lausanne, le 17 juin 2011

Séance d'information publique le 29 juin sur l'hébergement de migrants au Mont-sur-Lausanne

Le chef du Département de l'intérieur, le syndic du Mont-sur-Lausanne et les représentants de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) ainsi que d'autres partenaires seront à la disposition de la population pour répondre à d'éventuelles questions sur l'ouverture de l'abri de protection civile prévu début août.

Comme annoncé par les autorités du canton de Vaud le 18 avril 2011, le poste de commandement de la Protection civile au Mont-sur-Lausanne a été réquisitionné en vue de répondre à l'augmentation des demandeurs d'asile, de même que l'abri de Gland qui a été ouvert le 30 mai.

Au Mont-sur-Lausanne, la structure ouvrira début août et permettra d'héberger pour la nuit environ soixante hommes, encadrés par deux surveillants et un intendant. Les repas de midi et du soir seront servis dans une structure de jour située à Lausanne.

Afin d'informer les habitants et de répondre aux questions liées à cet accueil au Mont-sur-Lausanne, l'EVAM et la Municipalité organisent une séance d'information publique le mercredi 29 juin à 18h30 à l'Aula du Collège du Mottier B, route de la Blécherette 3B, en présence de :

- Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge du Département de l'intérieur
- Daniel Grosclaude, syndic du Mont-sur-Lausanne
- Pierre Imhof, directeur de l'EVAM
- Pascal Rochat, responsable du secteur Lausanne de l'EVAM

La Police cantonale, en charge de la sécurité au Mont-sur-Lausanne, sera naturellement présente, ainsi que les représentants de la Protection civile et de la Direction des écoles.

A l'issue de cette séance, un groupe de contact entre les institutions responsables et des représentants de la population sera constitué pour suivre la situation.

Renseignements

Commune du Mont-sur-Lausanne, Greffe municipale, tél. 021 651 91 91

Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06